

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Culture : la Métropole vote une enveloppe d'1 million d'euros pour la diffusion du spectacle vivant sur tout le territoire

La Métropole de Lyon poursuit son soutien aux communes et aux acteurs de la filière spectacle vivant avec une enveloppe de 1M€. Ces aides, qui peuvent représenter jusqu'à 90% du budget des projets, se répartissent sur l'ensemble du territoire métropolitain et viennent financer 16 théâtres et 13 projets intercommunaux. L'objectif est de renforcer l'offre culturelle dans tous les territoires de manière équitable et équilibrée.

Dans le cadre de sa stratégie culturelle, la Métropole met en place une politique de soutien au spectacle vivant, visant à favoriser la création artistique, à donner, sur l'ensemble du territoire, un large accès au théâtre, à la musique, à la danse, aux arts du cirque et de la rue, ainsi qu'à développer et diversifier les publics. La Métropole de Lyon œuvre à un maillage culturel équitable et équilibré sur l'ensemble de son territoire. La politique de soutien à la diffusion du spectacle vivant doit permettre de proposer une programmation pluridisciplinaire de spectacle vivant dans plusieurs lieux et communes, adaptée au contexte et aux enjeux de chaque Conférence Territoriales des Maires.

Les objectifs sont les suivants :

- Garantir une équité de moyens entre les territoires
- Permettre aux habitants une proximité avec l'offre de spectacles (danse, théâtre, cirque, musique...)
- Participer à une meilleure répartition de l'offre culturelle dans la Métropole
- Développer les logiques intercommunales

Selon les territoires, ce dispositif a permis de créer de nouveaux événements (Terre de Mystères, 7 à l'ouest...), de déployer des offres existantes sur des communes voisines (Arta Sacra...) ou encore de proposer des projets articulant pratique artistique et diffusion de spectacles (Antropoceno, Jouons aux Portes du Sud...). L'ensemble de ces programmations, issues d'un travail de concertation entre les communes, animé et accompagné par la Métropole, se veulent accessibles et s'adressent à un public jeune et familial.

« Cette année encore, la Métropole de Lyon porte un effort spécifique envers le spectacle vivant, et plus particulièrement la diffusion d'œuvres destinées à un jeune public. Ce soutien témoigne de la stratégie culturelle mise en place par la Métropole depuis 2020 : faire confiance aux acteurs culturels, encourager la liberté de création et de programmation, travailler à une logique de coopération entre les communes et encourager les publics et notamment les plus jeunes à devenir les spectateurs de demain » indique **Cédric Van Styvendael, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge des politiques culturelles.**

Les projets portés par les CTM et soutenus par la Métropole de Lyon

CTM Ouest-Nord :

Les 8 communes ont souhaité flécher l'aide de la Métropole de Lyon vers deux projets :

- La 3^{ème} édition du festival Terre de Mystères dédié au cirque et à la magie nouvelle, de mi-octobre à fin novembre 2025
- Un projet d'ateliers artistiques et de représentations de théâtre, organisé conjointement par les communes de Champagne-au-Mont-d'Or, La Tour-de-Salvagny et Dardilly en partenariat avec la compagnie Waaldé, d'octobre à décembre 2025

CTM Plateau Nord :

Une aide est attribuée pour la 3^{ème} édition du projet intercommunal L'été en Scènes, qui se tiendra les 4, 9 et 11 juillet 2025 autour d'une programmation pluridisciplinaire en plein air et gratuite. Par ailleurs, la Métropole a attribué une subvention au Centre Chorégraphique National (CCN) de Rillieux-la-Pape,

CTM Les Portes du Sud :

Le soutien de la Métropole est attribué au Théâtre de la Machinerie - Vénissieux, au Polaris et au Théâtre Jean Marais – Saint-Fons. Par ailleurs, la Métropole soutient le projet intercommunal porté par Corbas, Saint Fons et Vénissieux qui repose sur un parcours de spectacles autour des récits invisibilisés en lien avec des enjeux de migration, d'identité et de résilience.

CTM Porte des Alpes :

Les quatre communes de la CTM ont orienté une partie du soutien de la Métropole à l'association Pôle en scènes. Par ailleurs, elles reconduisent deux projets intercommunaux : Antropoceno, le projet de chorégraphie participative porté par Mourad Merzouki, ainsi que la résidence de diffusion et d'éducation artistique et culturelle du collectif pluridisciplinaire La Poursuite.

CTM Rhône Amont :

La Métropole a attribué une subvention aux équipements culturels suivants : le Toboggan de Décines-Charpieu et le Centre culturel communal Charlie Chaplin de Vaulx-en-Velin, considérant le rayonnement territorial de leurs activités. Le soutien au déploiement du festival Arta Sacra sur les 4 communes est également reconduit.

CTM Val de Saône :

Les 17 communes de la CTM Val de Saône ont souhaité voir reconduit le soutien de la Métropole apporté aux deux projets :

- 6^{ème} édition du festival Saône en Scènes, novembre 2025
- le site internet vivasaone.fr, qui rassemble sur un site web unique la programmation culturelle des communes du Val de Saône, et le lancement de saison culturelle en septembre 2025

CTM Val d'Yzeron :

Le soutien de la Métropole concerne le projet intercommunal « 7 à l'Ouest » qui se matérialisera par sept spectacles pluridisciplinaires, donnés dans les sept communes de la CTM au 4^{ème} trimestre 2025.

CTM Lômes et Coteaux du Rhône :

La Métropole a attribué une subvention aux équipements culturels suivants : théâtre de la Renaissance et Maison du Peuple à Oullins-Pierre-Bénite, théâtre de Givors – association Drôle d'équipage, La Mouche à Saint-Genis-Laval et le Sémaphore à Irigny.

Par ailleurs, la CTM souhaite accompagner, avec l'aide de la Métropole, deux projets intercommunaux : le volet spectacle vivant du Prix des Lômes, prix littéraire intercommunal, et le projet « La marionnette en promenade » avec la compagnie Haut les Mains qui proposera une série de spectacles et d'ateliers de pratique artistique.

CTM de Villeurbanne :

Une aide € est attribuée à la CTM Villeurbanne qui a constitué une offre de spectacles et d'événements sur l'ensemble du territoire villeurbannais (quartiers Buers, Ferrandière, Tonkin, Grand-Clément, Cusset, Les Brosses, Perralière, etc.), en lien avec les nombreux équipements culturels de la commune (médiathèques, Rize, École Nationale de Musique – ENM...).

CTM Lyon :

La Métropole de Lyon soutient le Théâtre de la Croix-Rousse, le Théâtre Nouvelle Génération, le Théâtre des Marronniers et Les Nouvelles Subsistances.